

RCS : ANGERS  
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00172  
Numéro SIREN : 321 943 698  
Nom ou dénomination : GESCO

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2018 sous le numéro de dépôt 31217

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
D'ANGERS

19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003  
49055 ANGERS CEDEX 02  
sur le site : www.infogreffe.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

## RECEPISSE DE DEPOT

GESCO

81 rue des Ponts de Cé  
Centre Galilée  
49000 Angers

V/REF : SOA CE 18 11 1254

N/REF : 81 B 172 / 2018-A-31217

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 26/11/2018, les actes suivants :

Procès-verbal du conseil d'administration en date du 05/11/2018

- Changement de président du conseil d'administration
- Nomination de directeur général
- Nomination(s) de directeur(s) général(aux) délégué(s)

Concernant la société

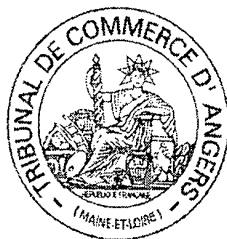
GESCO  
Société anonyme  
81 rue des Ponts de Cé  
49000 Angers

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-31217 le 26/11/2018

R.C.S. ANGERS 321 943 698 (81 B 172)

Fait à ANGERS le 26/11/2018,

LE GREFFIER



*M. L.*

26 NOV. 2018

**GESCO**

Société Anonyme au capital de 392 000.00 €

Siège social : 81 rue des Ponts de Cé

49000 ANGERS

321 943 698 RCS ANGERS

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EN DATE DU 5 NOVEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, et le cinq novembre, à quatorze heures trente, le Conseil d'administration s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Michel GRANT SMITH BIANCHI, Président du Conseil d'administration et Directeur Général,
- Madame Sophie BELLAMY, administrateur et Directeur Général Délégué,
- Monsieur François BOISRAME, administrateur,
- Monsieur Philippe BRIDOUX, administrateur,
- Madame Laëtitia DELANOUE, administrateur,
- Madame Emmanuelle MÉREL, administrateur,
- Madame Chrystelle NOGUE, administrateur,
- Monsieur Franck PINEAU, administrateur et Directeur Général Délégué.

Est absent :

- Monsieur Eric GROUD, administrateur.

Monsieur Eric DAVONNEAU, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, s'est fait excuser. Le secrétariat de la séance est assuré par Monsieur Philippe BRIDOUX.

La séance est présidée par Monsieur Michel GRANT SMITH BIANCHI en sa qualité de Président du Conseil d'administration, lequel, après avoir fait signer le registre de présence par les membres entrant en séance, constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du conseil est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle que le Conseil est réuni en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'administration,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général et fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération,
- Nomination d'un Directeur Général Délégué,
- Pouvoirs pour formalités.

Handwritten signatures of the board members, including the President and other administrators, at the bottom of the document.

Le Président rappelle que pour permettre aux administrateurs d'exercer leur mission et afin qu'ils puissent délibérer en toute connaissance de cause sur les questions à l'ordre du jour, il a fait parvenir à chaque administrateur préalablement à la présente réunion les documents d'information ci-après :

- la copie du projet de procès verbal de la précédente séance,
- les documents en fonction de l'ordre du jour.

Puis, le Conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour :

#### **NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur Michel GRANT SMITH BIANCHI expose que, pour des motifs d'ordre personnel, il ne désire plus exercer ses fonctions et déclare remettre sa démission de Président du Conseil et de Directeur Général à compter de ce jour.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir pourvoir à son remplacement.

Le Conseil accepte cette démission et remercie Monsieur Michel GRANT SMITH BIANCHI pour les services qu'il a rendus à la société tout au long de l'exercice de son mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer, Madame Sophie BELLAMY en qualité de Présidente du Conseil d'administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en août 2023.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Madame Sophie BELLAMY déclare accepter ces fonctions.

#### **NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL**

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositions de l'article L. 255-51-1 du Code de commerce, il appartient au Conseil d'administration dans les conditions prévues par les statuts, de choisir la modalité d'exercice de la direction générale, celle-ci pouvant être assumée, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique, nommée par le Conseil d'administration et qui prend le titre de Directeur Général.

Il rappelle que depuis la mise en conformité des statuts par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, il assure la direction générale de la société.

Puis il indique qu'il lui paraît opportun, dans le respect des dispositions statutaires, de conserver le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

Dans cette perspective, il propose que la direction générale soit confiée à Madame Sophie BELLAMY en qualité de Directeur Général.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de nommer :

- Madame Sophie BELLAMY, demeurant au 33, rue Principale, LE FRESNE SUR LOIRE , 49123 INGRANDES- LE FRENE SUR LOIRE,

en qualité de Directeur Général, pour toute la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en août 2023.

Madame Sophie BELLAMY déclare accepter les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être conférées et satisfaire aux conditions prévues par le Code de commerce.

Elle affirme par ailleurs qu'il n'existe aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

B JB L mi TP en CW FZ

Indépendamment des jetons de présence qui lui seraient éventuellement attribués en sa qualité de membre du Conseil d'administration, Madame Sophie BELLAMY aura droit à une rémunération qui sera fixée lors d'une prochaine délibération du Conseil.

Madame Sophie BELLAMY aura droit également, sur justification, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement.

#### **NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE**

Le Conseil rappelle qu'en cas de cessation des fonctions du Directeur Général, les fonctions et attributions du Directeur Général Délégué seront maintenues jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général.

Madame Sophie BELLAMY, nouveau Directeur Général, indique qu'elle souhaiterait être assistée d'un Directeur Général Délégué, nommé pour une durée du mandat d'administrateur et en charge des mêmes fonctions que celles du directeur général.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer en qualité de Directeur Général Délégué, Monsieur Franck PINEAU, pour la durée du mandat d'administrateur restant à courir.

En cas de cessation des fonctions du Directeur Général, les fonctions et attributions du Directeur Général Délégué seront maintenues jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Franck PINEAU déclare accepter ces fonctions.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs à Madame Sophie BELLAMY, Président Directeur Général, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en oeuvre de la présente décision.

#### **POUVOIRS POUR FORMALITES**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par les textes en vigueur et inhérentes aux décisions venant d'être prises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

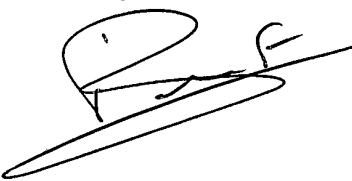
Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les administrateurs.

**Michel GRANT SMITH BIANCHI**

Président Directeur Général



**François BOISRAME**



**Laëtitia DELANOUE**



**Sophie BELLAMY**

« Bon pour acceptation des fonctions de Président  
du Conseil d'administration et Directeur Général »

*Bon pour acceptation des fonctions  
de Président du Conseil d'administration  
et Directeur Général*

**Philippe BRIDOUX**



**Emmanuelle MÉREL**

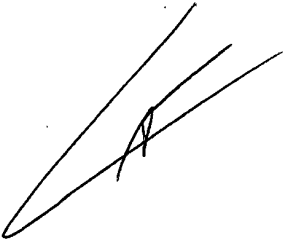


CN JP

Chrystelle NOGUE

Franck PINEAU

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué »



Bon pour acceptation des fonctions  
de Directeur Général Délégué

